**Journal LE PONT de PALMAROLLE** 

Journal mensuel / Décembre 2011



### **SOMMAIRE**

Agriculture Culturel 14 Environnement Finances 16 14 Loisirs Municipal 2-3 8-9 **Opinions** 10-14 Organismes Divertissements 15 Sécurité 5-6-7-

Journal LE PONT de Palmarolle

### **NOUVEAU** conseil d'administration

Présidente: Christiane Plante Hélène Gauthier Vice présidente : Clarisse Vachon Secrétaire : Denise Mercier Trésorière: André Chrétien Iournaliste: Jacques Francoeur Correcteurs: Carolle Hamel Membres:

Carolle Hamel

M-Claude Raymond

### Placez votre publicité dans LE PONT

### C'est une visibilité incontournable

Tiré à 580 exemplaires 1/4 page 10 \$ - 1/2 page 20 \$ -Page 40 \$ - annonces 2 \$

journallepont@hotmail.com C. Plante 819-782-4233 A. Chrétien 819-787-2996

Tombée: 18 du mois

### De la houle au conseil municipal...



Dans la dernière édition du *JOURNAL LE PONT,* 

j'avais fait allusion à l'assemblée mouvementée du 3 octobre dernier dont le sujet litigieux portait sur la motion d'abrogation du règlement faisant de la 4e Avenue un sens unique. Si, lors de cette assemblée, il y avait de la houle, laissez-moi vous dire qu'à la dernière assemblée il faudrait parler de tsunami.

Ce fut un feu roulant de questions, parfois même cela frôlait la cacophonie et le désordre.

Cette fois il n'y avait pas 20 citoyens présents mais bien 80 protestataires. La période «parole au public» n'a pas duré une heure mais deux heures.

En effet, les personnes présentes exigeaient des réponses précises à leurs demandes et ces réponses se traduisaient par des fauxfuyants, des hésitations et des bribes de réponses. On a même assisté «en direct» à la démission d'une conseillère municipale de «L'équipe Marcel Caron». Celleci s'est engagée cependant à terminer son mandat comme élue à la table du conseil.

Devant ce chaos, monsieur le maire a tenté d'ajourner l'assemblée, mais il fallait que l'ajournement soit proposé par un membre de la table pour être adopté (comme l'exigent les procédures d'assemblée), mais aucune proposition n'est venue de leur part. On a donc choisi de se retirer à l'écart pour pouvoir apporter une réponse cohérente et commune au public qui l'attendait.

On avait quand même auparavant accepté, à la majorité, d'abandonner la motion d'abrogation du règlement sur le sens unique. Une réponse claire avait été donnée, comme quoi, on gardait le statu quo sur la politique du sens unique. Ce que l'assemblée réclamait cependant, c'était la réinstallation des pancartes, des blocs de béton, des équipements limitant les espaces de stationnement au coin de la 3e Avenue, etc., comme c'était après l'acceptation du règlement il y a plus de deux ans par l'administration précédente.

Finalement, après ce caucus les membres du conseil sont revenus à la table avec une proposition en bonne et due forme demandant la réinstallation de tous les équipements nécessaires au respect du règlement. Inutile de vous dire

la satisfaction des citoyens après l'annonce officielle de la résolution qui a été acceptée par la majorité à la table du conseil.

Ce qui ressort de positif de tout ce mouvement de protestation, c'est que les acteurs ont prouvé qu'il était bon qu'on s'implique en politique municipale, qu'on s'intéresse à ce qui se passe dans notre milieu et qu'il faut revendiquer des droits si l'on veut qu'ils soient respectés démocratiquement. À la suite d'un tel exercice, il n'est pas souhaitable d'adopter une attitude triomphaliste et de proclamer qu'un groupe est gagnant sur un autre.

Le conseil municipal est gagnant, car il a su répondre positivement à une demande de la majorité des citoyens et, ces derniers le sont aussi, car ils ont défendu un dossier avec ardeur et ont obtenu satisfaction. Maintenant que ce dossier est clos, il est souhaitable que tous nous serrions les coudes pour travailler ensemble, les citoyens et les élus au mieuxêtre de tous, dans notre Palmarolle que nous voulons le plus prospère et le plus harmonieux possible.

### **CONSEIL** MUNICIPAL par Carolle Hamel, conseillère et responsable des communications

### Politique familiale municipale (PFM)

La municipalité de Palmarolle a mis sur pied un "comité famille" dans le but d'élaborer une politique familiale municipale pour Palmarolle.

La PFM a pour but d'orienter la municipalité afin que les actions qu'elle pose et que les décisions qu'elle prend soient toujours dans l'intérêt des familles.

Le comité est formé de: Marcel Caron, Louisa Gobeil, Ghislain Godbout, Isabelle Leclerc, Nathalie Ouimet, Kathleen Bouchard, Brian Goulet, Cristine Cloutier, Marlaine Gagnon et Joanie Desjardins.

Vous recevrez sous peu un sondage sur vos habitudes familiales et les besoins de votre famille. Celui-ci nous aidera à formuler des demandes précises à la municipalité.

Merci de nous aider dans cette démarche qui, nous l'espérons, aidera notre municipalité à améliorer la qualité de vie de nos familles.

Votre comité famille!

### **SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2011**

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Le maire dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité, informe les personnes présentes dans la salle que les citoyens recevront un exemplaire dudit rapport par la poste.

Sens unique sur la 4e Avenue Est

Le conseil ne donnera pas suite à l'avis de motion du 4 juillet concernant l'abrogation du règlement no 253 relatif à l'instauration d'un sens unique. De plus, le conseil s'engage à remettre les blocs de béton et la signalisation qui étaient en place dans les meilleurs délais.

Participation financière de la municipalité à différents organismes

Le conseil municipal accepte les demandes suivantes:

- 200 \$ pour le Tournoi Bantam La Sarre qui se tiendra du 2 au 5 février 2012.
- 100 \$ à la Commission des Loisirs de La Sarre pour la Finale régionale centralisée des Jeux du Québec - Hiver 2012, laquelle aura lieu les 27, 28 et 29 janvier 2012. Une activité est prévue à Palmarolle le 29 janvier dans le cadre de ces jeux.
- Participation de la municipalité aux travaux de nivelage du terrain de la cour de la Fabrique, entre le presbytère et l'église.
- 378 \$ au Carrefour Jeunesse Emploi dans le cadre de la 20e campagne annuelle de financement pour le projet Place aux Jeunes Abitibi-Ouest.

- 50 \$ à madame Rachel Beaudoin pour son groupe du Stage QSF universel au Honduras (stage d'initiation à la coopération internationale au Honduras à l'été 2012).
- Vin d'honneur et préparation du Livre d'Or pour le lancement du livre de Jean-Pierre Robichaud. Le tout aura lieu au Bar de La Marina de Palmarolle lors d'un 5 à 7 le 25 novembre prochain.
- 100 \$ aux Chevaliers de Colomb en commandite pour la fête des enfants qui aura lieu le dimanche 11 décembre pro-

Club nautique du Lac Abitibi

Le conseiller Ghislain Godbout est nommé représentant municipal pour la saison 2012-2013, et une somme de 30 \$ sera transmise au Club à cette fin.

#### Lettre de Télébec

Télébec nous fait part des derniers développements relatifs à notre demande d'amélioration du service téléphonique sur le Chemin des Linaigrettes. Nous informe des étapes réalisées avant d'en venir à la solution finale, soit : la mise en place d'un câble terrestre en cuivre. Les travaux de pose sont maintenant terminés et les résidents du chemin des Linaigrettes seront migrés vers un service traditionnel sur cuivre.

Prochaine séance du conseil Lundi, 5 décembre 2011 Merci de votre participation!



### Louisa Gobeil, siège # 2 :

Nous informe qu'il y aura une rencontre concernant l'étude de faisabilité relative à l'économie d'énergie à l'aréna. La demande faite à la Commission de protection du territoire agricole concernant la piste cyclable est acceptée. Deux rencontres du comité formé pour la politique familiale ont eu lieu à date .

#### Ghislain Godbout, siège # 3:

A siégé au comité d'urbanisme, au club nautique ainsi qu'au comité formé pour la politique familiale.

#### Sylvie Hénault-Marcil, siège # 4:

Était absente lors de la réunion du CLD et n'a pu rejoindre le secrétaire pour avoir un compte-rendu de cette réunion. A également vérifié les comptes à payer du mois d'octobre 2011.

#### **Gino Cameron**, siège # 5 :

Était à l'extérieur et non présent à la séance du conseil.

### Jean-Marie Depont, siège # 6 :

A assisté au comité de sécurité formé par le conseil le 2 novembre dernier, ainsi qu'à une autre rencontre sur les lieux du sens unique avec un technicien du Ministère des transports le 4 novembre. A également fait une tournée pour vérifier l'état des rangs de la municipalité.

#### Carolle Hamel, siège #1:

Au cours de la séance, a annoncé son retrait de l'équipe Marcel Caron, et elle siégera à l'avenir comme conseillère indépendante. A assisté au conseil d'établissement de l'École Dagenais, et aux différentes rencontres du comité de sécurité relativement au dossier du sens unique.

### Marcel Caron, Maire:

Nous fait part du développement des dossiers et des décisions prises à la MRC. Nous indique également qu'il se rend régulièrement à la municipalité pour vérifier les différents travaux et assister le directeur général dans ses nouvelles fonctions.

### PAROLE AU PUBLIC

Plusieurs citoyens reviennent à la charge au sujet du dossier du sens unique sur la 4e Avenue Est, et demande est faite au conseil de régler cette problématique dans l'immédiat.

Quelques citoyens ont également pris la parole au sujet de l'entretien des chemins. Au rang 4, on demande de procéder aux travaux d'abat-poussière plus régulièrement durant les travaux.

Une demande est également déposée par des citoyens demandant que le rang 4 ouest soit asphalté jusqu'au chemin donnant accès au banc de gravier, justifié par le trafic de camions lourds dans cette section, le tout tel qu'il était mentionné dans le programme électoral de l'élection 2009.

### décembre 2011

dim.	lun.	mar.	mer.	ieu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	<sup>5</sup> 😂	° 😂	7	8	9 Vidange commerciale Gros volume	
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23 Vidange commerciale Gros volume	
25	26	27	28	29	30	31

### BIRRATIN

Dans l'article Une nouvelle venue... (de loin)

«Ce fut donc un voyage en Chine, à quatre personnes: les parents, la future grande soeur, *CORALIE...»* 

...«et c'est très important, par les *TROIS* autres enfants du couple».

# Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest



Rapporter les lampes fluocompactes...
Brillant!

Depuis quelques années, les consommateurs se font offrir plusieurs moyens pour économiser l'énergie. L'un d'entre eux est l'utilisation de lampes fluocompactes (LFC) en remplacement des traditionnelles lampes à incandescence. Les LFC consomment jusqu'à 75 % moins d'énergie et durent jusqu'à 10 fois plus longtemps que les ampoules à incandescence.

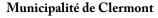
Toutefois, les lampes fluocompactes contiennent du mercure. Elles doivent être manipulées avec soin et éliminées de façon sécuritaire. Il importe donc de faire en sorte de les éliminer en prévenant tout risque de contamination.

Comment en disposer?

À la fin de leur vie utile, il faut considérer les LFC comme des déchets domestiques dangereux, tout comme la peinture, les piles et les thermostats. Il est donc important de mettre les LFC dans un sac de plastique, de bien fermer celui-ci et d'aller le porter à un des points de collecte suivants :

### Que deviennent-elles?

Ces lampes sont ramassées par Laurentide Re/Sources et envoyées chez un récupérateur homologué. Les LFC peuvent être recyclées dans une proportion allant jusqu'à 98 %. Les 2 % de matière restants ne sont pas contaminés par le mercure.



722, Chemin des 4e et 5e Rangs Clermont

#### Municipalité de La Reine

Garage municipal 3, 3e Avenue Est La Reine

#### Municipalité de Ste-Germaine Boulé

Bureau municipal 199, rue Roy Ste-Germaine Boulé

#### **RONA Roberge & Fils**

45, 7e Avenue Est La Sarre

### Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et écocentre

15, boul. Industriel La Sarre

Heures d'ouverture : lundi au samedi de 8h à 16h



### BRIGADIER SCOLAIRE

### AVIS IMPORTANT À TOUTE LA POPULATION

La municipalité est à la recherche d'un brigadier scolaire depuis quelque temps. Si vous êtes intéressé (e) ou connaissez quelqu'un qui pourrait occuper ce poste, bien vouloir communiquer avec la municipalité au numéro 819-787-2303, poste 21.

Carolle Hamel

Conseillère municipale, responsable des communications





## 29e édition de la Campagne des Paniers de Noelv



Les premiers flocons tombent, les décorations des fêtes se dévoilent et vous entendez fredonner des chansons de Noël? C'est le rappel qui sonne tel un carillon, que la campagne des Paniers de Noël nous débutons!

Cette année dans la M.R.C. d'Abitibi-Ouest, l'organisation de la 29e édition est entamée. Donner aux plus démunis des denrées pour célébrer la fête de Noël et offrir à chaque enfant un cadeau, sont pour nous une mission. Toutefois il s'agit surtout, d'un besoin à combler ! La Fondation de Charité des Policiers d'Abitibi-Ouest, souhaite votre collaboration pour parvenir à ces objectifs.

Le financement de la campagne inclut principalement la tenue d'un kiosque de quête au centre d'achat Le Carrefour, la sollicitation auprès des commerçants et la Guignolée des Médias, qui se tiendra cette année jeudi le 1er décembre. Plusieurs autres activités sont organisées en parallèle, impliquant d'innombrables bénévoles dévoués à cette cause. Citons la collecte des denrées sur le territoire lundi le 12 décembre, la confection des paniers et des cadeaux, leur distribution dans la M.R.C prévue dimanche le 18 décembre et finalement, l'activité cinéma dédiée aux jeunes de ces familles. L'année passée, 200 paniers ont été distribués et 318 enfants ont reçu des cadeaux. L'argent en surplus a été remis à la Maison St-André, qui offre un dépannage alimentaire tout au long de l'année pour les familles démunies de l'Abitibi-Ouest. Sans vous, rien de tel ne peut être accompli. Un don si petit soit-il de votre part, peut aider à réaliser de grandes choses avec notre équipe.

Les donateurs intéressés peuvent se rendre au kiosque de quête, qui sera ouvert au Carrefour de La Sarre dès lundi le 28 novembre. Nous ramassons des denrées non-périssables, des jouets pour des enfants de 0 à 14 ans et des dons monétaires. Voici quelques idées des produits à offrir; tous les types de conserves sauf fabriquées maison, des céréales, des pâtes alimentaires, des produits d'hygiène, des produits d'entretien ménager et des médicaments. Toutes les denrées périssables sont à proscrire, ainsi que les contenants cassables. Si vous le désirez, au nom de votre entreprise ou à titre personnel, vous pouvez émettre un chèque au nom de la Fondation de Charité des Policiers de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest. Selon votre intérêt, faites nous parvenir via e-mail votre logo d'entreprise et une visibilité sur mesure sera proposée! Pour les entrepreneurs, la date limite pour communiquer votre participation est mardi le 29 novembre, afin de bénéficier de cette visibilité à la hauteur de vos attentes. Un reçu d'impôt peut être remis à votre demande. Envoyer le tout à l'adresse du poste de la Sûreté du Québec de La Sarre. Outre cette date, tous les dons sont les bienvenus et la visibilité offerte sera adaptée au déroulement de la campagne.

Si vous êtes intéressé(e)s à être bénévole, n'hésitez pas à communiquer à la Sûreté du Québec de La Sarre. Pour faire une demande de panier, informez vous auprès de votre municipalité ou au poste, où il est possible de se procurer un formulaire. Un responsable est attitré dans chaque village. Prenez note que la date limite pour soumettre une demande cette année est le 5 décembre 2010, à compter de midi (12h). Après cette date, aucune demande ne sera acceptée.

La Fondation de Charité des Policiers de la M.R.C vous remercie de votre précieuse collaboration, car vous contribuez directement à la dignité des personnes de votre communauté!

Soyez généreux!





Épilation à la cire

Nouveaux produits pour un

effet plus naturel

Manucure et traitement à la Paraffine

Étudiante en massothérapie J'offre séance de Réflexologie pour seulement 15\$\*

Massage suédois d'une heure sera offert après les Fêtes pour 20\*\*

\*Prix pour un temps limité jusqu'à l'obtention de mon accréditation

\*\*Certificats-cadeaux disponibles

Christine Fournier sur rendez-vous 819-787-3729 (Gallichan)

Chrystel Jubinville, Coordonnatrice de la Campagne des Paniers de Noël. 35, ave. Langlois, La Sarre (Québec) J9Z 3K2 Téléphone: (819) 333-2377

chrystel.jubinvillegagnon@surete.qc.ca

### Fondation de Charité des Policiers d'A-O

### Formulaire de demande Panier de Noël 2011

Date limite: 5 décembre 2011, à 12 h

Faites parvenir votre demande au responsable de votre municipalité ou directement au poste de la Sûreté du Québec de La Sarre, avant lundi le 5 décembre 2011 à 12h.



- 1) Les informations doivent être complétées correctement, sous peine de refus.
- 2) Le demandeur est considéré comme responsable des informations inscrites sur ce formulaire.
- 3) Votre demande peut être sujette à une enquête de notre part.
- 4) L'inscription de fausses informations peut être considérée comme une fraude et être passible de poursuite criminelle.

#### AVIS: Vos informations personnelles demeureront confidentielles et ne seront utilisées que par notre organisme.

Nom et Prénom du dem and eur	Nom et Prénom du conjoint (dem eurant à la même adresse)	Nom et Prénom du père ou de la mère des enfants (s'il ne demeure pas à la même adresse)
Date de naissance (Année/mois/j our)	Date de naissance (Année/mois/jour)	<b>Date de naissance</b> (Année/mois/j our)
Adr	es se	Ad res se
	( m ) .	
T éléphone	/ cellulaire	Téléphone/ cellulaire

#### **Instructions:**

- Inscrivez les enfants de moins de 18 ans, dont vous avez la charge et qui demeurent avec vous.
- Concernant la garde partagée, l'enfant inscrit doit demeurer avec vous pour la fête de Noël.
- Prenez note que notre organisme offre un cadeau seulement aux enfants de moins de 14 ans.

Nb. d'enfant	Type de Garde (x)		Nom de famille	Prénom	Äge	Fem. (x)	Masc. (x)
	Partagée Complète						
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8			Pour une mère enceinte de plus de 5 mois, cochez cette case.				

### Suite...... Fondation de Charité des Policiers d'A-O

Revenu Mensuel (\$)	Revenu du demandeur	Revenu du conjoint
Aide Social		
CSST		
Régie des rentes		
Chômage		
Allocation familiale		
Salaire clair		
Total du revenu		
(\$ / par mois)		
T otal du revenu annuel		
(ensemble)		
Type d'emploi		
Nombre d'heure/sem.		
Nom de l'employeur et# de téléphone		

<sup>\*</sup> Une référence est obligatoire.

- Avis : La personne citée comme référence ne peut pas être à la fois, demandeur d'un panier de Noël envers notre organisme.
- Nous communiquerons avec votre référence, pour des fins de vérification. Cette personne ne doit pas demeurer avec vous et avoir le même numéro de téléphone.

Nom et Prénom	
Lien	
Adresse	
# de téléphone	

Avez-vous déjà eu un panier de Noël dans le passé? Si oui, en quelle année et à quelle adresse?

### **IMPORTANT!!:**

- Une preuve de résidence, ainsi qu'une preuve que vous avez à votre charge les enfants inscrits sur ce questionnaire sont maintenant nécessaires. Présentez ces preuves au responsable à qui vous faites la demande ou joignez des photocopies au formulaire et nous les transmettre.
- Si vous n'avez pas d'enfant, votre demande sera transférée à la Maison St-André de La Sarre.
- \* La date de remise des paniers de Noël est dimanche, le 18 décembre. La période de distribution a lieu entre 9h et 15h. Vous devez être à votre adresse de résidence pour recevoir votre panier. À défaut d'être présent, les bénévoles distribueront votre panier à une autre famille.

Signature du demandeur :	
Date :	





### TRIBUNE LIBRE



Bravo à ceux qui ont pris la plume pour répondre au «Vieux grincheux» au sujet de son article : Palmarolle, village bruyant. Six courageux lecteurs l'ont fait et c'est merveilleux, cela donne du corps à notre journal, cela crée l'intérêt et permet l'expression de différentes opinions; n'est-ce pas la raison d'exister d'un journal que de propager de nouvelles idées?

Un citoyen a formulé sa désapprobation au sujet d'une lettre parue au chapitre «Tribune libre» lors de la dernière assemblée du conseil municipal sous le titre Palmarolle, village puant. Le conseil n'a aucune responsabilité au sujet des articles parus dans le JOURNAL LE PONT DE PALMAROLLE d'abord, puis le journal n'endosse pas les opinions que les lecteurs veulent bien exprimer dans ses pages, il se contente de les publier. Tant que ces lettres ne portent pas préjudice à des personnes en particulier, qu'elles expriment des opinions sensées et qui concernent la vie sociale du milieu, qu'elles sont respectueuses nous les publierons sans nécessairement les cautionner.

Il est possible aussi que nous devions laisser de côté certains articles par manque d'espace, nous pouvons consacrer au maximum deux pages au chapitre «Tribune libre». Si plusieurs lettres traitent du même sujet, le comité fera un tri pour publier celle qui lui semblera la plus pertinente. Comprenez aussi que lorsqu'un sujet a déjà été traité, qu'on a déjà répondu à des articles ou à des lettres parues dans un numéro précédent, il nous faut aussi passer à autre chose.

Continuez donc à nous faire parvenir vos textes, ils sont nécessaires à la survie de votre journal.

André Chrétien

### DONNER AU SUIVANT par l'écriture

Je trouve que la nouvelle page publicitaire du grincheux dans le journal, n'aurait jamais dû débuter.

Premièrement, parce que le journal bientôt ne sera plus intéressant à lire, car il y aura que des critiques d'un bord et de l'autre de tout chacun.

Le village de Palmarolle ne formera plus une petite famille avec des liens tissés serrés.

Ça va toujours chercher des «bibittes» à dire et à critiquer sur tout le monde et de plus en plus blessantes pour essayer de détruire son voisin.

Le vie est trop courte et importante pour parler de stupidité comme ça. N'a-t-il pas été dit dans l'évangile: «Aimez-vous les uns les autres comme Dieu vous aime »

Pour terminer, pourquoi ne formerionsnous pas une page d'entraide entre nous à la place du «grincheux». C'est-à-dire, une page d'encouragement qu'on pourrait appeler «*Donnez au suivant par l'écriture*». Un conseil, une recette, un support moral, un truc, etc...

Posez une question et il y aura sûrement quelqu'un quelque part pour vous répondre.

Ma question du mois.....

### Que pensez-vous de remplacer le «grincheux» par ce projet?

Au plaisir de se relire. Gisèle

### LE COMPOSTAGE une idée intéressante

Un citoyen a mentionné lors du dernier conseil qu'il y avait trop de déchets à Palmarolle et que ça occasionnerait un problème à long terme. Je fais donc du pouce sur cette affirmation en prenant les devants. Ne serait-il pas temps de commencer à innover? Le compostage domestique collectif vous connaissez? Plusieurs municipalités au Québec le font. Ce qui consiste en la collecte à la porte jusqu'au site de compostage. Cela réduit de plus de la moitié les déchets domestiques si combinés au recyclage. Notre village d'agriculture est à mon avis, un des meilleurs endroits pour faire du compostage collectif! Nous pourrions en être totalement autonomes! Une cueillette de moins de déchets remplacée par le compost, l'utilisation du même camion, pas trop de coûts supplémentaires et les cultivateurs qui réutilisent le tout pour leur culture... Bien entendu, ceci est une suggestion faite sans étude formelle... Faites germer cette idée!

Isabelle Leclerc

### Rénovations pour L'ESTHÉTISME

Je voudrais revenir en arrière en réaction au "vieux chialeux" (M.Chrétien) concernant des bâtisses qui nécessitent un brin de rénovations dans notre beau village. Je considère, encore une fois, que personne ne devrait juger comment les gens entretiennent leur propriété !!! Ça, c'est réellement privé et un choix personnel. Que savons-nous des valeurs et priorités de ces gens? Parfois, il est vrai que certains ambitionnent sur le laisser-aller, mais il me semble qu'il n'y a pas encore de dépotoir dans notre village. Si le coeur vous en dit, je vous suggère une petite marche autour et derrière la caserne des pompiers... Palmarolle est-il un village superficiel qui ne tient qu'à la beauté des lieux ? Est-ce là la seule préoccupation de notre municipalité au détriment des besoins réels de sa population? Vivons-nous dans un village où le snobisme et la supercherie sont rois?

Isabelle Leclerc



### TRIBUNE LIBRE

# Le «fameux» sens unique et la démocratie

Êtes-vous 'écoeurés' d'en entendre parler ? Nous avons tous hâte de passer à autre chose croyez-moi! À mon retour du conseil du 7 novembre dernier, j'avais presque la nausée d'avoir assisté et pris part à tout ce cirque, qui en passant, fut plutôt antidémocratique. Trop de choses sont passées sous silence et sous une dictature intimidante... Je ne suis certainement pas la seule à en prendre conscience! Je suis bien déçue de constater qu'à Palmarolle, beaucoup de gens ont des opinions divergentes mais, que bien peu s'en responsabilisent et osent se tenir debout pour exprimer ouvertement leur opinion. Pensez-y: "Ce que l'on fuit nous suit... Ce à quoi l'on fait face, s'efface..."

Peut-être sous peur de représailles..., ce qui est peut-être fondé puisque ici, à Palmarolle, lorsqu'on tient à nos convictions et que l'on exerce notre droit à la libre expression, nos employeurs pourraient recevoir un avis disciplinaire.. et ce toujours sous silence... Évidemment !!! Je trouve cela intolérable ! Un vieux proverbe simple dit: "On récolte ce que l'on sème".... Alors, si le chapeau vous fait....

Revenons au sens unique. Une soixantaine de citoyens, ainsi que plusieurs autres qui sont venus et ont rebroussé chemin devant la foule, se sont entassés dans une petite salle pour demander un terme raisonnable à tout ce litige ( qui n'aurait même pas dû être). Imaginez, une heure trente minutes à tourner en rond pour finalement aboutir à une résolution intelligente. Les infrastructures antérieures devaient être remises en place comme elles l'étaient antérieurement, avant que la municipalité ne les enlève en décembre 2009, pour la sécurité des piétons et automobilistes. À notre grande surprise, dès le lendemain, elles étaient bien là... Mais totalement inappropriées!!! Les piétons devaient circuler sur le gazon des résidents ou dans le centre de la rue à l'intersection de la 1ère rue est. Est-ce encore un manque de mauvaise foi ? Si l'on veut être respecté dans la vie, ne doit-on pas être au préalable quelqu'un de respectable ?? Oh! n'oubliez pas votre chapeau! Après un compte-rendu auprès de quelques personnes, la situation s'est subitement ajustée et un panneau supposément perdu a été retrouvé.... Quelle coïncidence !!! Je voudrais cependant souligner l'excellent travail de transparence, de courage et d'honnêteté dans tout ce débat rocambolesque. Celui de Mme Gobeil pour avoir pris la décision enfin de demander une résolution acceptable. Ainsi que de Mme Carolle Hamel, nouvelle candidate indépendante de Palmarolle. Elle a su croire en ses convictions et ses valeurs et les a menées de main de maître! Elle a donné l'exemple de respect et d'honnêteté envers autrui. Ce sont des gens comme vous qui font avancer la société et exercer une vraie démocratie!

Isabelle Leclerc

#### **VOICI MON QUESTIONNEMENT**

Plusieurs jeunes familles s'impliquent beaucoup et de diverses façons. Mais, y a-t'il de la place pour nous... ou plutôt, quelle est notre place ? À quoi bon s'impliquer autant, si de toute façon, personne ne tient compte de notre travail et le rejette du revers de la main ? Il y a tellement autre chose à faire que de s'asseoir autour d'une table et tourner en rond !!! Tellement à faire pour être constructif et efficace dans la vie.. Être aidant pour autrui... Il est peut-être temps de faire un retour en arrière et sur nos vraies valeurs....

Il fût un temps, celui de l'entraide, de la compassion, de l'honnêteté, de la solidarité du partage, celui de l'amour pour son prochain, de son voisin et de celui qu'on ne connaît pas..... pouvaient déplacer un village entier. Qu'en est-il aujourd'hui ? N 'y a t-il que la maladie pour rapprocher les gens d'aujourd'hui ??? On reproche à un ceci, à l'autre cela.... Et surtout, ne nous regardons pas nous-mêmes... Ce qui nous avait été légué a été remplacé au profit d'une société individualiste souffrant du "nombrilisme". L'abondance nous fait-elle perdre la raison ?

C'est à nous d'enseigner à nos jeunes le respect d'autrui... N'oublions pas que si l'on veut être respecté, on se doit d'être respectable! Ne devrions-nous pas prêcher par l'exemple? Tout ce dont je me rends compte en avançant dans la vie, c'est qu'on joue chacun pour soi, au péril des autres..., plus j'en écrase, plus je me remonte.... Est-ce cela la vraie réalité.... Quelqu'un me dit souvent que je suis crédule de croire encore aux contes de fée et en la bonté des gens,.... car, ça n'existe plus. Que d'être honnête attire plus d'ennuis que de se taire... Dites-moi que je me trompe !!! C'est ça que l'on veut comme société ? Une société égocentrique et individualiste à tout prix! Un monde superficiel; tant que ça paraît bien, tout va bien !?! Un retour à "l'antidémocratie" ?? Je pense qu'il est temps de ce pencher sur la question. Pour les générations futures qui suivront notre exemple, soyons donc nousmêmes et arrêtons de faire des erreurs en voulant tout avoir et contrôler. En bout de ligne, tout le monde perd à ce jeu-là. Donnons-nous comme mandat, citoyens de Palmarolle, de don-

Donnons-nous comme mandat, citoyens de Palmarolle, de donner le meilleur de nous mêmes, de donner au suivant, de donner à autrui et à nos enfants ce qu'ils veulent et méritent vraiment, ce que dans le fond nous voulons tous: Être aimés. Ben oui, je suis "quétaine" mais, j'y crois!

Finalement, si mes textes vous font réagir, positivement ou négativement, j'en suis bien contente! Au moins, vous réagissez!!! Il ne vous reste qu'à l'exprimer!

La jeune audacieuse,

Isabelle Leclerc

### Le Noël des enfants

Organisé par LES CHEVALIERS DE COLOMB



### L'événement aura lieu le dimanche, 11 décembre prochain, de 13 h 30 à 15 h, au centre municipal de Palmarolle.

Cette invitation s'adresse à tous les enfants âgés de 0 à 11 ans ; l'enfant doit cependant être accompagné d'un parent.

En plus de cadeaux qui seront remis aux enfants, des activités seront organisées pour égayer cette fête, et si la température le permet, il y aura également des activités à l'extérieur.

Nous tenons à remercier tous les commanditaires qui nous permettent de donner vie à cette activité.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec une des personnes suivantes :

Rosaire Plante: 819-787-2533Yves Fortier: 819-787-2038

Rappel: Le conseil des Chevaliers de Colomb a lieu à chaque 2e mardi du mois.

Si vous désirez devenir Chevalier, il nous fera plaisir d'accueillir de nouveaux membres

On vous attend en grand nombre!





#### Nouvelles

RÉFLEXIONS RECUEILLIES LORS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE À PALMAROLLE.

Vous souvenez-vous du thème? « MA PLACE DANS L'ÉGLISE ».

- Qu'est-ce que l'Église?
- o L'Église est la société religieuse fondée par Jésus-Christ.
- Qui comprend-elle?
- o Elle comprend le pape, les évêques, les prêtres, les religieux, les religieuses, les laïcs et laïques engagés ainsi que tous les chrétiens et chrétiennes.

Bien sûr que nous avons trouvé des situations insatisfaisantes, vous en trouvez certainement vous-même. L'Église est conduite par des humains avec leurs faiblesses...

- « Seigneur ne regarde pas mes péchés mais la foi de ton Église remplie d'une volonté divine ».
- Mais que pouvons-nous faire pour y remédier AGIR: Pour que cette Église soit bien organisée, Dieu nous de mande d'être des participants et participantes à son œuvre créatrice avec de la bonne volonté selon nos talents.
- Essayons des trucs avec nos enfants, petits-enfants pour qu'ils apprennent à connaître Jésus;
- S'abstenir de critiquer pour rien et encourager ce qui se fait de bien;
- Ne pas condamner trop vite ni juger sans l'avis de l'Évangile;
- Quand l'occasion se présente, donner positivement son idée et exprimer ses demandes;
- Savoir écouter et savoir s'exprimer;
- Surtout apporter des solutions.

#### Pour le prochain retour - AGIR spécial.

Apportons un exemple d'implication où nous avons collaboré et/ou nous avons été ou sommes co-responsables d'une action évidente.

Réunion: Lundi 5 décembre 2011, dès 13 h

Où : L'hirondelle, à Sainte-Germaine-Boulé Thème : Médias et sexualité

Pour vous, la sexualité a-t-elle pris trop d'importance dans les médias?

Venez vous exprimer afin qu'ensemble, nous agissions pour améliorer certaines choses osées pour les petits yeux et les oreilles des enfants.

« Qui ne dit mot, consent ».

(Ne pas élever d'objections, c'est donner son adhésion...). Bienvenue à toutes les femmes!

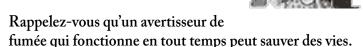
Nous vous souhaitons un très beau Noël et une Année Nouvelle heureuse et positive en tout!

Dolores Guertin-Audet

# Soyez pile à l'heure vérifiez vos avertisseurs

de fumée

En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, le service sécurité incendie vous invite à profiter du changement d'heure de dimanche pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile.



Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

### Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiezvous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie et visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca.



Suite à la pratique d'évacuation tenue à l'Ecole Dagenais, le 3 octobre dernier, la brigade des pompiers a remis 10 détecteurs à distribuer parmi les différentes classes.

#### Voici les gagnants et gagnantes :

- Maternelle - Coraly Aubin

- 1ère année - Ann-Sophie Michaud

- 1ère et 2e année - Mégane Lemieux

- 3e année- Adrien Rancourt- 4e année- Tania Bélanger

- 5e et 6e année - Laurence Fortier

- Groupe 11 - Antoine Mercier-Fortier

- Groupe 12 - Zachary Bégin

- Groupe 21 - Annie Aubin-Lapointe

- Groupe 22 - Jason Rancourt

Félicitations à tous les gagnants et gagnantes! Nous remercions la direction et le personnel enseignant qui ont contribué au bon déroulement de cette pratique.

Le Service Sécurité Incendie désire informer les citoyens qui n'ont pas été visités le 13 novembre dernier que les visites des résidences restantes sont reportées à l'automne prochain ; ceci est dû aux nouvelles règles imposées par le schéma de couverture de risques qui nous demandent plus de temps par résidence.

Nous nous excusons du contretemps que cela a pu causer à certains d'entre vous .

### AVIS IMPORTANT

La compagnie VENMAR a mandaté le service incendie pour tenter de retracer tous ceux qui possèdent un échangeur d'air VENMAR à récupération de chaleur, car sur certains modèles, le moteur peut surchauffer et causer un incendie .

Si vous possédez un de ces appareils, il est important de cesser son utilisation et de communiquer avec la compagnie au numéro sans frais 1-866-441-4645

Réal Asselin, directeur SSI

Nathalie Gaudet, Technicienne agricole fière de vous offrir des produits naturels de haute qualité.



## Agriculture métier « déplaisant »!

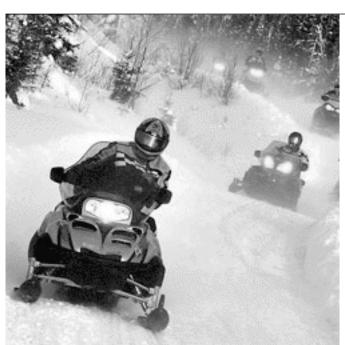
Je suis une agricultrice de Palmarolle. Je réagis aux textes parus le mois dernier, où des citoyens faisaient mention d'un village puant! Un auteur mentionnait qu'il ne croyait pas que le village soit un village agricole. À titre informatif, le village de Palmarolle comprend 12 producteurs de lait, 10 producteurs bovins, 2 producteurs d'agneau, 1 producteur porcin, 1 producteur maraîcher, 1 producteur fruitier, quelques éleveurs de chevaux, des producteurs de foin et plusieurs producteurs de céréales. C'est un des villages les plus agricoles de tout l'Abitibi, pour une économie de plus de 8.7 millions de dollars par année. À Palmarolle, 40 % de l'ensemble du territoire de la municipalité est cultivé (aucun boisé n'est inclus). Ces mêmes producteurs accueillent pour leur loisir des centaines de gens munis de véhicules tout-terrain, de motoneiges qui parcourent leurs champs sans leur permission. Ils leur procurent le privilège d'exercer leur loisir dont, entre autres, la chasse et en plus, ils assurent à tous, sur leur table, les éléments essentiels à leur survie : la nourriture. Ces gens font rouler l'économie et créent de l'emploi.

Il y a des fermes qui existent depuis 4 générations. Ces gens ont travaillé pour défricher, cultiver et leurs descendants travaillent encore des heures et des heures, 7 jours sur 7, 365 jours par année et ce, malgré les imprévus qu'implique le travail avec des êtres vivants (les animaux) et dame nature. Et dire que, quand vous allez à l'épicerie vous procurer ces aliments, vous n'avez fait aucun effort pour les produire et en plus, *ILS SENTENT BON*.

Fait à remarquer, dans le village de Ste-Germaine et de Roquemaure, des agriculteurs y sont, depuis longtemps, directement installés dans le village. À bien y penser, il serait sûrement plus agréable d'avoir une municipalité non agricole, en friche, avec peu de vie active (sans épicerie, poste d'essence, école...)? Pour ce qui est de l'épandage de l'engrais organique ayant une très grande valeur fertilisante naturelle (fumier qui PUE) sur les plantes fourragères, le Ministère de l'environnement régit déjà les dates, les quantités et les distances pour l'épandage. De plus, les producteurs ont peu de temps après les coupes pour épandre le fumier car il ne faut pas écraser la plante pour favoriser la repousse et ce, en dépit de la température.

En terminant, gardez espoir. En région, on a perdu 70 fermes en 2 ans soit 10 % . Alors, dans peu de temps peut-être, vos aliments viendront hors du Canada avec la qualité et le prix que les pays voudront bien vous vendre. Et sachez que, pour le moment, quelque part dans votre voisinage, un producteur nourrit ses animaux et fait la traite de ses vaches pour vous procurer de la nourriture pendant que vous regardez la télévision. Pendant que vous lisez ceci, les producteurs agricoles de partout prennent leur temps libre pour travailler, investissent leur propre argent et exercent ce métier avec passion ayant pour objectif de nourrir la population.

Fait à noter : J'espère que ce journal ne suscitera pas que des débats et des affrontements entre citoyens. Merci.



### **Invitation**

pour l'assemblé générale annuelle

11 décembre 2011 à 14h00

Analyse du bilan financier et planification de la saison 2011-2012

Informatiom sur l'organisation.

Philippe Campagna Président, du club les montagnards de palmarolle Par Manon Mercier Agronome



## La production laitière et ses races

Au Québec, une des principales productions est la production laitière. Le niveau de production s'est amélioré beaucoup dans les dernières années. Au Québec, on compte cinq principales races laitières. Elles vous seront décrites sommairement dans ce texte.



La race la plus populeuse au Québec est la race Holstein. Originaire de la Hollande, dans la région de Frise, elle fut introduite en Amérique du Nord en 1852 et au Canada en 1881. Elle est reconnue pour ses performances exceptionnelles pour la production de lait. Sa robe est blanche munie de taches noires. En raison de la génétique, les taches peuvent parfois être rouges. Les vaches Holstein sont grandes. Elle mesure en moyenne 147 cm et pèse 682 kg (1500 livres). Les raisons qui expliquent sa grande popularité sont : production laitière élevée, grande efficacité à transformer les aliments en lait, facilité d'adaptation à son environnement et rentabilité.



La race Ayrshire est la 2e race en importance au Québec. Elle est originaire de l'Écosse, du comté de Ayr. Elle arriva en Amérique du Nord en 1821. Cette race est reconnue pour sa bonne production de lait. Sa robe varie du rouge au brun sur fond blanc. Un peu moins grande que la Holstein, cette race mesure en moyenne 137,5 cm. Elle pèse 618 kg (1360 livres). C'est une race très rustique qui s'adapte facilement à son environnement. On la retrouve d'ailleurs dans des régions torrides de l'Afrique du sud . Elle est réputée pour la qualité de son pis, ce qui en fait une vache facile à traire, elle a une bonne conformation au niveau de ses pieds et membres, elle a un faible taux de maladies génétiques et possède le plus bas taux de cellules somatiques dans son lait. Toutes ces qualités en font une vache durable.



La race Jersey est originaire de l'Île Jersey. Les 1ères importations en Amérique du Nord datent de 1817. Les vaches de cette race sont de petite taille. Elles mesurent 130 cm et pèsent 450 kg (990 livres). Leur robe est de couleur fauve. La vache Jersey est reconnue pour la qualité de son lait qui a une haute teneur en matières grasses et en protéines. Elles ont un tempérament calme et ont une grande tolérance à la chaleur et à l'humidité.



La race suisse brune tire son origine de la Suisse. Elle fut importée sur le continent en 1869. Sa robe varie de brun grisâtre à brun plus accentué. Ayant un bon taux de matières grasses et de protéines dans son lait, la vache suisse brune est reconnue pour son rendement fromager. Tout comme la race Jersey, elle est calme et docile et durable grâce à la solidité de ses membres et sa robustesse. Elle pèse 650 kg (1430 livres).



Enfin, la race Canadienne fut la 1ère race à être développée au Canada. Elle tirerait son origine de races bretonne et normande qui furent importées en Nouvelle-France en 1608 et 1617. Les vaches de cette race ont une robe noire, brune, fauve ou rousse. Elles sont dotées d'une rusticité remarquable grâce à une sélection dans des conditions difficiles d'élevage. Elle est reconnue pour sa fertilité supérieure et sa grande facilité de vêlage. La vache de cette race pèse autour de 515 kg (1133 livres). Tout comme la vache Jersey et Suisse brune, son lait est riche en composantes (gras et protéines), ce qui lui donne de bonnes caractéristiques fromagères.

La génétique des races laitières canadiennes se distingue au plan international, autant par leur production élevée que par leur conformation. Il est important de mentionner que plusieurs outils ont aidé les éleveurs québécois et canadiens à améliorer leur troupeau. Le contrôle laitier, l'insémination artificielle, l'enregistrement et la classification des sujets sont autant d'outils qui permettent de collecter des données, d'évaluer les critères de performance, d'orienter les choix et ainsi d'améliorer la génétique.

### Cercle des Fermières

### INVITATION

à votre PARTY DE NOËL. mercredi, le 14 décembre, 17h 30 au centre municipal.

Conjoints(es) et amis(es) sont invités. Le tout sera suivi de la réunion mensuelle de courte durée.

Il y aura échange de cadeaux (10\$ environ) Jeux, rallye, etc... et plein de bonne humeur.

#### **CONCOURS DU MOIS:**

Père noël décoratif et Cherry Blossom (3)

#### **SOMMAIRE DU MOIS**

Le 2 novembre dernier, nous recevions M. et Mme Stéphane Richer de notre paroisse et un jeune chiot qu'ils entraînent pour la Fondation Mira. Ce fut très intéressant de les écouter nous expliquer ce que comporte cet entraînement. Nous les remercions pour leur visite et les félicitons pour leur générosité.

Ghislaine Bégin fût élue «Catherinette» de l'année. Un petit cadeau lui fût remis.

Du 7 au 19 novembre se donnaient deux cours intenses de tissage. La première semaine était pour les débutantes et la deuxième semaine se donnait la session de tissage 3 qui faisait suite à celui de 2010. 12 dames ont suivi ces cours avec un très grand intérêt.

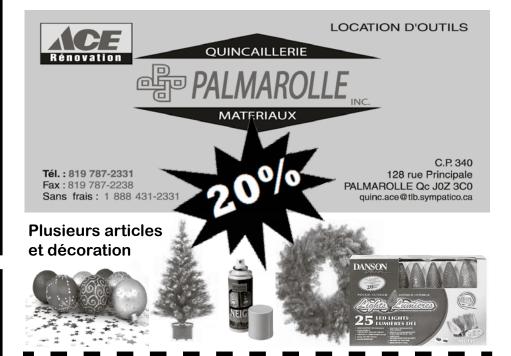






Celui qui n'a pas Noël dans le coeur ne le trouvera jamais au pied d'un arbre.

[Roy Lemon Smith]



## PALMAROLLE votre marchand ACE

### désire remercier sa clientèle en leur offrant un coupon rabais de 20% sur:

Tout achat payé et emporté d'un produit en quincaillerie à prix régulier.

Valide jusqu'au 23 décembre 2011

(non valide pour les matériaux et articles déjà en promotion)

Nom \_\_\_\_\_ Article



Plusieurs articles de décorations des fêtes sont réduits à plus de 50% en magasin.

#### Passez nous voir.

Également promotion de notre carte de crédit ACE, cadeau d'un ruban à mesurer à l'ouverture ainsi que d'un sac ACE jusqu'au 30 décembre. D'autres promotions en 2012. Surveillez notre horaire du temps des Fêtes. Joyeux Noël et Bonne année 2012 à tous nos clients

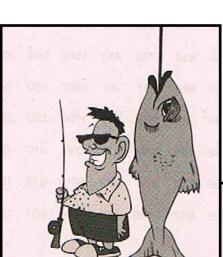


### AMUSONS-NOUS

# MOTS CROISÉS

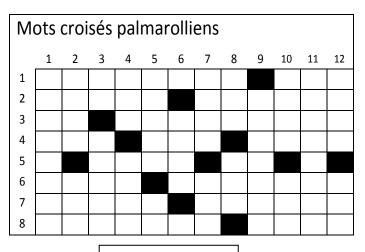
#### Horizontalement

- 1. Il faut l'avoir atteinte pour voter à Palmarolle. -Jean-Marie l'a été sans opposition en début d'année.
- 2. Os de doré. Prends et emporte.
- 3. Mesure. On le fait envers nos jeunes joueurs de hockey à l'aréna Rogatien Vachon.
- 4. Interjection qui sert à appeler. Comme un véhicule qui sort de chez le garage Paul Têtu après un lavage. – Il y a longtemps qu'on les a remplacés par le tracteur à la Ferme des Pics.
- 5. Qui goûte mauvais. Pronom que les enfants ne disent plus à leur prof. au Pavillon de Palmarolle.
- 6. Il arrive qu'un client sorte du Bar de la Marina dans cet état. - Les dames le sont quand elles quittent le salon d'esthétique Passion de Palmarolle.
- 7. Le reste du Vieux Moulin à scie sur le bord de la Dagenais en est une. – Elle reste sur la table après un lunch.
- 8. On en fait le plein au garage Station du Coin de Ste-Germaine. - Vrai.



### **LES 6 ERREURS**



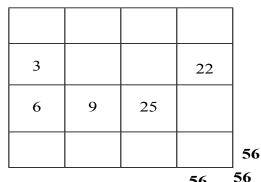


Verticalement

- 1. Partie d'un étau chez Soudure Plus.
- 2. Les chasseurs de Palmarolle en possèdent plus d'une. Aperçus.
- 3. Moi. La présidente du Journal Le Pont de Palmarolle y a séjourné le mois dernier en France.
- 4. Enlève. Est en tête de course.
- 5. Il tire le traîneau d'un personnage célèbre. Préposition.
- 6. On en a vu un dans le petit boisé Roch Paradis.
- 7. Allure moyenne d'un cheval de Bernard East. On en a tous une.
- 8. Contenu de la Dagenais. Josette en fait toujours au bureau de poste.
- 9. Voler.
- 10. Il s'en est tué plus d'un à Palmarolle cet automne. Il fut ensoleillé cette année.
- 11. Le fait de ne pas peser lourd.
- 12. Détériorés. Fait bon ménage avec le poivre sur les tables du Restaurant aux Quatre Saisons.

### **CARRÉ MAGIQUE**

Complétez cette grille. La somme de chaque colonne et de chaque rangée est la même que la diagonale qui vous est donnée.



**56** 

#### Chiffres à placer dans la grille:

13 - 16 - 19 - 12 - 21 - 10 -14 - 34 - 2 - 12 - 6





Une infinité de projets vous mênent à Desjardins

Desjardins, c'est plus qu'une banque, c'est une coopérative financière qui appartient aux membres !

# INFORMATION IMPORTANTE

Au cours de la semaine du 15 décembre 2011, vous recevrez à votre domicile, par courrier postal, une correspondance contenant de l'information très importante que nous vous invitons à prendre connaissance.

Cet envoi contient des renseignements concernant les technicalités qui auront lieu en début d'année 2012 en lien avec les procédures de regroupement des Caisses de l'Abitibi-Ouest.

À surveiller!

### SEMAINE DE LA COOPÉRATION – CONCOURS « MAGASINEZ CHEZ VOUS! »

Les Caisses Desjardins de l'Abitibi-Ouest ont souligné, encore une fois cette année, la Semaine de la Coopération en invitant leurs membres à participer au concours «Magasinez chez vous!». Ce concours comprenait un prix de 250 \$ et 5 prix de 100 \$, totalisant 750 \$. Ce sont des certificats cadeaux qui ont été tirés au hasard parmi tous les participants, le 26 octobre dernier. Les gagnants ont choisi le commerce de leur choix dans notre secteur. Ainsi, 750 \$ sont retournés dans l'économie locale.

Les gagnants qui se sont mérités les certificats cadeaux sont :

1er prix de 250 \$ M. Christian Poirier de La Sarre 2e prix de 100 \$ M. Alain Bernier de Roquemaure 3e prix de 100 \$ Mme Gaétane Bernier de Roquemaure 4e prix de 100 \$ Mme Armande Gamache Bilodeau de Roquemaure 5e prix de 100 \$ Mme Guylaine Hardy de Duparquet 6e prix de 100 \$ Mme Ginette Poirier de Palmarolle

Félicitations à nos gagnants!

### Pour la FÊTE de NOËL,

la Caisse du Sud de l'Abitibi-Ouest, sera fermée les lundi 26 et mardi 27 décembre 2011. Prendre note que nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.

C'est à l'unisson que la direction, les dirigeants et les employés de la Caisse, vous souhaitent un très Joyeux Noël et une Nouvelle Année 2012 de Santé, d'Amour et de Paix à vous et à vos proches



### Solution du Mots croisés palmarollien

٦	3	3	œ		m	0	N	3	S	S	3	8
3	1	1	m	_	₹		m	N	_	<b>C</b>	œ	L
S	п	ш	О	œ	∀	m.		m	œ	٨	_	9
	œ		0	1		œ	3	M	A		0	S
S	3	N	A		1	п	N		9	3	π	Þ
3	۵	٨	Œ	0	0	O	N	3		W	Э	٤
S	3	٦	TI,	A	œ		3	1	3	ᅈ	A	Z
n	_	п		ш	1	_	œ	0	٦	٧	W	Ţ
2.2	11	01	6	8	4	9	S	Þ	٤	7	Ţ	
	Mots croisés palmarolliens											

SOLUTION CARRÉ MAGIQUE

,	9	7	ħ١	34	
Ş	)	52	6	9	
7	52	61	15	3	
7	<b>/</b>	Ol	51	13	